## La civelle, espÃ"ce en danger critique d'extinction

Dossier de<br/>
de /> la rédaction de H2o November 2022

L'OFB effectue une surveillance accrue de la civelle, l'alevin de l'anguille d'Europe, classée par l'UICN comme espà ce en danger critique d'extinction.

La France reçoit sur ses cà tes la plus importante partie du flux migratoire européen de civelles qui provient, grâce au Gulf Stream, de la mer des Sargasses, leur zone de reproduction. Ces poissons viennent grossir, de 2 Å 25 ans, dans les rivià res françaises avant de retourner vers leur zone de reproduction distante de plusieurs milliers de kilomà tres. La pÃacherie de cet alevin s'exerce en France de la mer du Nord jusqu'à la frontiÃ"re espagnole, en passant par la façade atlantique. Leur nombre diminue de manià re consà quente depuis les annà es 1980 Ã cause de nombreux facteurs : pollution, dégradation des habitats aquatiques, obstacles à la migration, surpÃache, etc. L'Union européenne a adopté en 2007 un rà glement visant à interrompre ce déclin. En France, un plan de sauvegarde (Plan de gestion anguille, juillet 2009), piloté par le ministÃ"re en charge de l'écologie en lien avec le secrétariat d'Etat à la mer, limite le prélÃ"vement d la civelle aux seuls pÃacheurs professionnels en le réduisant (-60 % depuis 2013) et en l'encadrant par la mise en place de quotas de captures (depuis 2013, 60 % sont destinés au repeuplement et 40 % Ã la consommation). Ces mesures sont assorties d'une obligation de traçabilité des captures. Enfin, en 2010, l'Union européenne a interdit l'exportation de l'anquille, à tous les stades, en dehors de ses frontières et l'espèce Anquilla anquilla (ou Anquille d'Europe) a été classée à l'annexe B de la CITES. Le faible stock d'anguilles a pour conséquence l'augmentation importante du prix d'achat de la civelle, laquelle est vendue entre 250 et 500 euros le kg par les pÃacheurs français qui la capturent. Les prix de vente génÃ"rent une appétence de la part de filiÃ"res organisées de braconnage et de commercialisation illicite d'échelle internationale car les élevages en Asie ont un besoin impérieux d'alevins d'anguilles pour produire des anguilles adultes, alevins qui se commercialisent en Asie entre 2 000 et 6 000 euros le kilogramme. L'extrait du dernier rapport d'Europol sur la criminalité environnementale souligne que le trafic de l'anguille européenne en Europe, estimé Ã plusieurs milliards d'euros, trouve son origine dans les civelles introduites clandestinement en Asie par des réseaux criminels. Ainsi, les filià res clandestines visant à expédier les civelles de l'Europe vers l'Asie doivent être démantelées Si durant les ann©es 2020 et 2021 on a assisté à une baisse du braconnage due à la crise sanitaire, qui a limité les expéditions illégales vers l'Asie, la demande est repartie à la hausse et avec elle les pratiques illicites, comme on a pu le constater lors de la saison qui vient de s'écouler.

Les actions de l'OFB pour prévenir la disparition des anguilles d'Europe

Photo Bruno Guénard - Biosphoto

Â